



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 119338

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les propositions exprimées dans le rapport d'information pour une meilleure prise en charge des urgences médicales. Le rapporteur souligne que, dans de nombreux secteurs, il n'y a pas suffisamment de médecins volontaires pour remplir les tableaux d'astreinte, notamment entre minuit et 8 heures et que, de plus, dans certains départements, les médecins libéraux ont abandonné les visites à domicile. C'est pourquoi il préconise, quand la permanence des soins ne peut être assurée après minuit, de charger officiellement les structures hospitalières publiques ou privées de cette mission et en contrepartie de ce surcroît de travail, de leur affecter les moyens adéquats. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119338

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2059